

INSCRIPTION EN STRUCTURE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Date d'entrée souhaitée

(au maximum 12 mois après la date de la demande)

Parents :

Nom du parent 1

Prénom

Adresse

Code postal

Ville



Profession et employeur

Lieu de travail

Nom du parent 2

Prénom

Adresse

Code postal

Ville



Profession et employeur

Lieu de travail

Adresse mail (en majuscule)

Situation familiale : marié ☐ vie maritale ☐ pacsé ☐ divorcé ☐ séparé ☐ autres ☐

Enfant :

Nom

Date de naissance

Prénom

Sexe F ☐ M ☐

Un autre enfant du foyer est-il actuellement accueilli dans une structure gérée par le CIAS ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, laquelle

Besoins d'accueil :

Selon vos besoins, vous pouvez choisir deux modes d'accueil différents :

Occasionnel ☐

Sans contrat, vous réservez votre place selon vos besoins. Votre enfant sera accueilli en fonction des disponibilités de la structure.

Régulier sous contrat ☐

2 possibilités de contrat s'offrent à vous :

- planning fixe ☐
- planning variable chaque mois ☐

Nombre de semaines d'absence de l'enfant sur l'année :

Pour l'accueil régulier avec planning fixe, veuillez noter ci-après les horaires d'accueil souhaités :

si les horaires et jours indiqués ci-dessous sont flexibles cocher ☐

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL D'HEURES/SEMAINE
De h à h	De h à h	De h à h	De h à h	De h à h	

Choix de la structure (plusieurs choix possibles, le cas échéant, précisez l'ordre de priorité) :

Deux modes d'accueil sont proposés (cochez la structure souhaitée) :

- ACCUEIL COLLECTIF (en structure)

☐ **ALBERTVILLE**

Multi-accueil Le Carrousel - 805 rue Commandant Dubois
(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30)
50 places en accueil simultané
Micro-crèche La Ribambelle - 805 rue Commandant Dubois
(ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)
10 places en accueil simultané

☐ **BEAUFORT**

(ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)
Multi-accueil Galipette - 44 rue du Confluent
16 places en accueil simultané

☐ **CREST-VOLAND**

(ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)
Micro-crèche Les p'tits malins - 99 Place du Bouloz
12 places en accueil simultané

☐ **FLUMET**

(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30)
Multi-accueil La maison des lutins - 26 route Impériale
16 places en accueil simultané

☐ **FRONTENEX**

(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30)
Micro-crèche La maison des doudous - Allée des coquelicots
9 places en accueil simultané

☐ **HAUTELUCE**

(ouvert pendant la saison d'hiver du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et hors saison LMJV de 8h00 à 18h00)
Micro-crèche les doudous - 3442 route d'Hauteluce
12 places en accueil simultané

☐ **UGINE**

(ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30)
Multi-accueil Chantecler - 107 place Montmain
37 places en accueil simultané

- ACCUEIL FAMILIAL (chez des assistantes maternelles)

☐ **ALBERTVILLE**

(ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 19 h)
Uniquement pour les contrats d'accueil > 35 heures
Crèche familiale Les minipouces - 805 Rue Commandant Dubois
4 places réparties chez 2 assistantes maternelles

☐ **ARLYSÈRE**

Assistant(e)s maternel(le)s du secteur privé (1)

Fiche d'inscription à retourner complétée au CIAS ARLYSÈRE - Service petite enfance - Maison de l'enfance Simone Veil - 805 Rue Commandant Dubois - 73200 Albertville (04 79 10 73 73 / petite.enfance@arlyser.fr).

*Votre demande sera étudiée en fonction des places disponibles et selon les critères d'attribution définis par la collectivité.
Votre demande d'inscription a une durée de validité de 12 mois. Au-delà, si vous êtes toujours en recherche d'un mode de garde, vous devrez renouveler votre demande.*

*La commission d'attribution affecte les places en fonction des éléments transmis sur ce document d'inscription. **En cas de modification des besoins (nombre d'heures hebdomadaires, jours d'accueil, nombre de congés, amplitude), vous devez mettre à jour votre dossier avant la commission.***

Toute demande incomplète sera retournée.

Fait le _____

Signature des parents :

Informations complémentaires :

(1) Le territoire Arlysère compte un grand nombre d'assistant(e)s maternel(le)s. Afin de vous aider dans vos recherches, le relais petite enfance est à votre service pour vous accompagner dans vos démarches.

Toutes les informations recueillies sur ce document sont obligatoires et font l'objet d'un traitement par le CIAS d'Arlysère. Ces données sont exclusivement destinées aux services habilités et ne sont pas conservées au-delà des délais réglementaires en vigueur.

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit d'opposition et d'un droit de rectification de vos données. Vous bénéficiez dans certains cas, d'un droit de suppression, de limitation du traitement, d'un droit à la portabilité de vos données et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Vous pouvez exercer vos droits par courriel à l'adresse contact@arlyser.fr ou par courrier au CIAS d'Arlysère à l'attention du Délégué à la Protection des Données.

Pour plus d'informations sur la gestion de vos données, notre Politique de Confidentialité est disponible sur arlyser.fr.

NOTICE EXPLICATIVE FICHE D'INSCRIPTION EN STRUCTURE PETITE ENFANCE

Vous êtes sur le point de compléter une fiche d'inscription pour votre enfant dans une des structures petite enfance gérées par le CIAS Arlysère. Cette notice vous aidera à la compléter.

DATE D'ENTREE :

Vous pouvez déposer votre demande au maximum **12 mois** avant la date d'entrée souhaitée.

➤ **Si vous mentionnez une date d'entrée entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre :**

Compte tenu qu'un grand nombre de places se libèrent sur cette période, tous les dossiers sont examinés en commissions d'attribution dans le courant du premier trimestre.

Le dossier doit donc être déposé avant le 1^{er} février.

➤ **Si vous mentionnez une date d'entrée en dehors de la période précitée :**

Au regard du nombre limité de places vacantes sur ces périodes, les affectations se font le cas échéant, en fonction des places disponibles et selon les critères d'attribution.

IDENTIFICATION

Renseigner toutes les rubriques.

Les éléments de réponse servent à l'attribution des points pour le classement de votre dossier.

En cas de changement de situation après le dépôt de la demande, votre dossier devra être remis à jour.

CHOIX DES STRUCTURES

Cocher les structures en fonction de votre choix.

En cas de choix multiple, précisez l'ordre de priorité.

La commission étudiera votre dossier selon l'ordre de priorité indiqué.

BESOINS D'ACCUEIL

Pour l'accueil régulier :

Le planning variable correspond aux parents qui n'ont pas de planning fixe.

Noter, qu'il existe un nombre limité de places sur ce type de contrat.

Pour les plannings fixes, indiquer les horaires d'accueil souhaité. Si vos besoins évoluent, vous devrez mettre à jour votre demande.

Les attributions se font en fonction des renseignements précisés sur la fiche d'inscription. En cas de changement majeurs, le dossier sera rejeté et réexaminé à la commission suivante.

Pour l'accueil occasionnel :

Ce mode d'accueil convient uniquement si vous n'avez pas d'impératif sur un jour précis car les réservations se font en fonction des places disponibles.

SUIVI DU DOSSIER ET ATTRIBUTION DES PLACES

Votre demande sera enregistrée dès réception et vous recevrez un courriel vous le précisant.

Elle sera ensuite examinée en fonction des places disponibles et selon les critères d'attribution consultables sur le site Arlysère – mon profil « PARENT – PETITE ENFANCE ».

Si une place vous a été attribuée, vous serez contacté par la directrice de la structure.

Toute inscription supérieure à 12 mois devra être renouvelée.

Pour tout information complémentaire, vous pouvez contacter le guichet unique **04 79 10 73 73** / petite.enfance@arlysere.fr